

Groupe de travail « Patrimoine naturel »
Conseil de Développement du Pays Basque

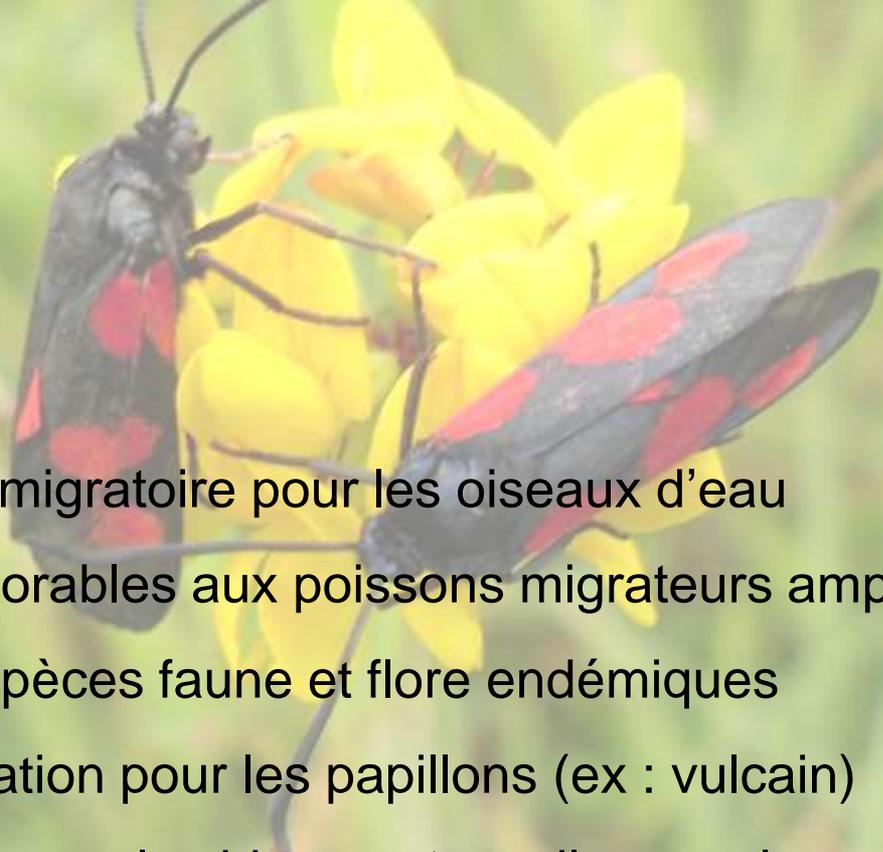
22 avril 2013



Principales caractéristiques du territoire

- Diversité climatique, géologique et topographique = diversité des habitats (ex : littoral, vallées alluviales, coteaux, piémont pyrénéen, ...)
- Réseau hydrographique dense
- Régimes hydrauliques différenciés : lent, maritime, torrentiel
- Grandes entités naturelles et continuités écologiques encore présentes (ex : landes, barthes, forêts)
- Mosaïque complexe d'habitats (ex : bocages, Barthes)
- Habitats spécialisés : ravins du Pays basque, landes à chêne têtard, tourbières de pente, salines, placages marneux à orchidées
- Pratiques agro pastorales bien présentes (prairies de fauche, landes,...)

Principales caractéristiques du territoire (suite)

- 
- A close-up photograph of two black and red moths, likely Zygaena trifasciata, perched on a cluster of bright yellow flowers. The moths have black bodies and wings with prominent red spots. The background is a soft-focus green field.
- Halte et couloir migratoire pour les oiseaux d'eau
 - Cours d'eau favorables aux poissons migrateurs amphihalins
 - Nombreuses espèces faune et flore endémiques
 - Couloir de migration pour les papillons (ex : vulcain)
 - Territoire refuge pour les hivernants : milan royal, grue cendrée...
 - Territoire de reconquête pour certaines espèces (ex : loutre)
 - Territoire d'importance pour certaines espèces (ex : vison d'Europe)

ZONES HUMIDES

♦ Zones humides ouvertes

Prairies humides, tourbières, barthes, roselières

♦ Zones humides fermées

Boisements humides alluviaux, talwegs boisés



Adour, barthes associées et affluents - Description

Fleuve Adour et sa plaine alluviale associée (Barthes) ainsi que ses affluents (partie aval pour les plus importants : Nive, Aran, Ardanavy, Bidouze).

Rive gauche : domaine de grandes cultures (maïs, kiwi) et de peupleraies, zones humides résiduelles en pied de coteau et le long des affluents.



Adour, barthes associées et affluents – Description

- Adour, fleuve emblématique du sud-ouest, axe important de migration
- Affluents de bonne qualité
- Zones régulièrement inondées
- Corridors aquatiques (fossés, affluents, ...)
- Bonne cohésion lit mineur / lit majeur
- Zones humides remarquables, en régression
- Forte richesse en faune et flore spécialisées, nombreuses espèces protégées
- Faible urbanisation liée au risque d'inondation



Faune de l'Adour, des barthes et affluents associés



Cistude d'Europe



Loutre d'Europe



Vison d'Europe



Gorge bleue



Cuivré des marais



Bihoreau gris



Phragmite aquatique



Brochet

Flore de l'Adour, barthes et affluents associés



Angélique des estuaires



Grande douve



Droséra à feuilles intermédiaires



Fritillaire



Ossifrage

Adour, barthes associées et affluents - Menaces

- Destruction d'espèces (piégeage, circulation, travaux, cueillettes, animaux domestiques...)
- Destruction d'habitats (populiculture, maïsculture, bassins de rétention...)
- Gestion inadaptée - aménagements et gestion des berges (angélique des estuaires, aster maritime...)
- Intensification des pratiques agricoles et sylvicoles
- Dérangements liés aux activités de loisirs (tourisme, chasse...)
- Pollution de l'eau (décharges, herbicides...)
- Assèchement par remblaiement
- ROE : obstacles à l'écoulement
- Déficits en eau : prélèvements, assèchement par remblaiement...
- Déprise agricole : abandon et enrichissement des prairies



Adour, barthes associées et affluents – Enjeux

- Maintenir en bon état de conservation les zones humides et espèces associées (améliorer la biodiversité)
- Libre circulation de l'eau et des espèces (transparence des ouvrages)
- Qualité de l'eau
- Préservation des zones humides capables de stocker les eaux pluviales
- Gestion des invasives
- Limiter l'aménagements de berges
- Limiter le dérangement d'espèces
- Respecter la dynamique naturelle des cours d'eau (lit mineur/majeur...)
- Maintien des boisements des coteaux (érosion, pollution)
- Maintenir les ripisylves, si petites soient-elles
- Maintenir la mosaïque des milieux



MILIEUX AQUATIQUES

- ◆ **Milieux aquatiques surfaciques** : lacs, étangs, mares



- ◆ **Milieux aquatiques hydrographiques** : cours d'eau

Cours d'eau : réseau hydrographique dense

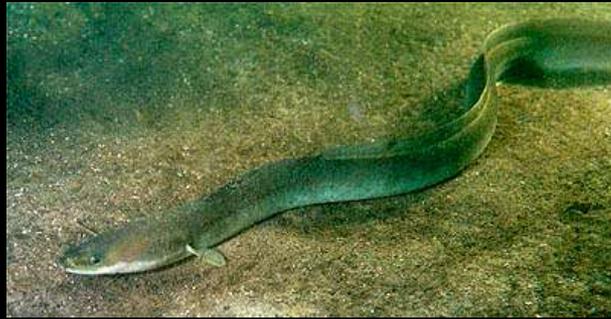
- ◆ Cours d'eau à régime hydraulique lent (ex : Ardanavy...)
- ◆ Cours d'eau à régime torrentiel (ex: Laxia)
- ◆ Ravins encaissés à humidité ambiante (ex: Pas de Roland)
- ◆ Ruisselets et chevelu de têtes de bassin



Faune des Milieux aquatiques



Saumon atlantique



Anguille



Calotriton



Agrion de mercure



Soldanelle velue



Hyménophylle de Tunbridge

LANDES, talwegs boisés et chênes têtards



Landes, talwegs boisés et chênes têtards – Description

- Landes atlantiques : formations végétales particulières à forte valeur patrimoniale
- Activités agro-pastorales importantes garantes de biodiversité
- Libre circulation des animaux (absence de clôtures)
- Continuum (landes de grande superficie)
- Les landes, milieux de grande valeur, sont en régression
- Nombreuses tourbières de pente
- Nombreuses sources d'eau
- Petit patrimoine bâti rural favorable à la biodiversité (chauves-souris)
- Mosaïque d'habitats avec les talwegs boisés et les prairies de fauche



Flore et Faune des Landes...



Bruyère
cantabrique



Gentiane
pneumonante



Séneçon de Bayonne



Pique prune



Busard St-Martin



Tarier pâtre



Bruant zizi



Lézard catalan

Landes, talwegs boisés et chênes têtards – Menaces

- Habitat dispersé (exploitations agricoles)
- Alignements de maisons sur les crêtes
- Dérangements et destruction d'espèces liées aux moto-cross, quads, escalade...
- Captage de sources
- Abandon de certaines pratiques (taille en têtard)
- Ecobuage non maîtrisé
- Transformation des landes en prairies
- Remblaiement des talwegs boisés
- Projets d'aménagements et clôtures



Menaces

- Imperméabilisation des sols et modification du régime hydraulique (Ardenavy)
- Urbanisation grandissante et étalée
- Régression forte de milieux ouverts utilisés pour l'urbanisation
- Régression des zones humides péri-urbaines
- Développement important d'espèces invasives
- Réseau routier et ferroviaire dense et meurtrier
- Développement des projets d'aménagements



Landes, talwegs boisés et chênes têtards – Enjeux

- Maintenir un habitat à vocation agricole
- Encourager le maintien de pratiques agropastorales (fauche de la fougère, libre pâturage, élevage extensif, traitement en chênes têtards...)
- Non transformation de bergeries en habitations
- Non transformation de landes en cultures, prairies ou boisements
- Préserver la ressource en eau (captages, aménagement au dessus des ravins humides...)
- Maintenir les talwegs boisés (corridors et refuges)
- Maintenir et renouveler les vieux peuplements de chênes (landes à chênes têtards)
- Maintenir les couloirs aériens et les points d'envols
- Maintenir la libre circulation des espèces terrestres (pas de clôtures, routes...)
- Eviter la fragmentation des continuums de landes (urbanisation en ligne de crête)



BOCAGE

- ◆ Prairies bocagères
- ◆ Haies
- ◆ Petits boisements associés



Orchidée



Petit rhinolophe



Pie-grièche écorcheur



Description

- Collines basses
- Pression urbaine encore moindre sauf dans certains secteurs
- Nombreuses exploitations agricoles, éléments structurants du paysage
- Nombreux milieux ouverts favorables aux espèces de bocage (orchidées, rougequeue)
- Prairies naturelles de fauche
- Petits boisements dispersés
- Bords de route préservés
- Ripisylves associées aux cours d'eau



Menaces

- Modification de la vocation agricole du secteur (Urt, Urcuit, Briscous...)
- Intensification de l'agriculture
- Destruction des haies bocagères
- Remblaiement des talwegs boisés
- Aménagement de berges (destruction de ripisylves...)
- Développement de l'urbanisation notamment (Urt, Urcuit, Briscous...)



Enjeux

- Maintien de la vocation agricole à caractère extensif du secteur (prairies...)
- Limiter l'urbanisation linéaire en crête
- Maintien du bocage et des haies bocagères
- Conserver les boisements de coteaux exposés Est (aigle botté) et les boisements épars (milans)
- Conserver les ripisylves si petites soient-elles
- Conserver les talwegs boisés



AUTRES MILIEUX OUVERTS

- ◆ Prairies non bocagères
- ◆ Cultures



Plaine agricole - Description

- Zone d'agriculture (maïs et kiwi principalement)
- Retenues collinaires utilisées pour l'irrigation des cultures
- Très peu de milieux ouverts non cultivés (pas de bocage, peu de prairies...)
- Un grand complexe de zones humides vers l'est (étangs...)



Plaine agricole - Menaces

- Pollution de l'eau
- Assèchement et isolement des retenues collinaires
- Dérangements liés aux pratiques agricoles et sportives (chasse, pêche...)
- Destruction des zones humides (étangs...)
- Présence d'invasives liées aux cultures
- Surpâturage



Plaine agricole – Enjeux

- Maintenir en bon état de conservation les étangs et zones humides Est
- Conserver les boisements épars qui servent également de corridors
- Limiter l'apport d'intrants
- Gérer les invasives en aval (pour ne pas contaminer les étangs en amont)



MILIEUX RUPESTRES :

- ◆ Grottes (ex: Oxocelhaya, Arancou, Sare)
- ◆ Carrières abandonnées (Ardanavy)



NATURE ORDINAIRE



Écureuil roux



Hérisson



Paon du jour



Alyte accoucheur



Hirondelles des fenêtres



Troglodyte

Menaces

Destruction directe des milieux et des espèces

- Changement d'occupation du sol
- Travaux lourds d'aménagement et d'entretien
- Mortalité routière et infrastructures
- Remblaiements sauvages
- Pollutions accidentelles
- Surpêche
- Animaux domestiques

Dégradation des milieux

- Déficit en eau
- Modification du régime hydraulique des cours d'eau
- Intensification des pratiques agricoles, sylvicoles, touristiques, de loisirs et d'entretien des espaces verts
- Abandon de certaines pratiques agro pastorales
- Pollution des milieux (eau, air, sol, pollution lumineuse)
- Aménagements d'espaces naturels à proximité d'espaces urbanisés
- Développement d'espèces envahissantes

Menaces (suite)

Fragmentation du territoire

- Morcellement des milieux naturels
- Création de barrières, de points de conflits, ruptures de continuités
- Disparition de continuités naturelles

Changement climatique

- Destructures directes et indirectes des milieux et des espèces (tempêtes, sécheresse, transformation des écosystèmes...)



Enjeux

Conservation des habitats et des espèces

- Conservation des milieux à enjeux supra régionaux
- Prise en compte de la migration de l'avifaune
- Conservation des autres milieux naturels à enjeu du territoire
- Conservation des espèces à enjeu
- Prise en compte des zones de déplacements aériens locaux des espèces (avifaune et chiroptères)

Amélioration de la capacité d'accueil des habitats, renforcer la biodiversité

- Conservation de grands ensembles non morcelés d'habitats spécifiques
- Maintien des capacités d'accueil des milieux précités
- Favoriser et améliorer les pratiques de gestion favorables à la biodiversité

Enjeux (suite)

Préserver le contexte hydrodynamique des milieux aquatiques, une qualité de l'eau et une gestion quantitative favorable

- Diminuer les causes de pollution des eaux
- Respecter la dynamique naturelle des milieux aquatiques et zones humides,
- Favoriser la gestion douce des berges
- Améliorer le partage de l'eau lors des période d'étiage

Assurer un lien fonctionnel entre les éléments naturels pour les flux d'espèces

- Préserver ou restaurer les corridors entre les grands types de milieux
- Assurer les différentes continuités des milieux aquatiques et la libre circulation des poissons migrateurs
- Assurer la transparence des infrastructures linéaires
- Privilégier des modes de gestion des éléments de bordure favorables à la faune
- Gérer l'urbanisation afin de préserver les continuités

Enjeux (suite)

Prise en compte de la nature urbaine

- Conserver ou restaurer les milieux naturels insérés dans les zones urbanisées avec une gestion différenciée.
- Favoriser une gestion écologique des espaces verts
- Conserver ou recréer un lien entre les éléments de nature urbaine et les milieux naturels périphériques
- Favoriser l'intégration d'espaces verts pour la gestion du pluvial
- Limiter la pollution lumineuse
- Favoriser les espèces locales dans les documents d'urbanisme

Réduction des impacts directs sur les habitats et la faune

- Meilleure prise en compte de la transparence des ouvrages
- Aménagement des tronçons de routes connus pour leur impact
- Diminuer la mortalité liée aux lignes électriques
- Prise en compte des déplacements de la faune aérienne
- Prise en compte des espèces lors de travaux d'aménagements
- Gestion des risques liés aux pollutions accidentelles

Enjeux (suite)

Intégration des enjeux biodiversité identifiés dans les politiques et projets d'aménagement du territoire

- Prise en compte des documents d'orientations nationaux/locaux
- Utilisation des outils de classement des documents d'urbanisme afin de préserver les milieux non protégés.
- Choix d'aménagements à l'échelle intercommunale/SCOT afin de limiter la consommation des milieux naturels.

Limiter les effets des espèces invasives

- Favoriser la mise en place d'une lutte coordonnée et raisonnée et d'un réseau de surveillance
- Informer et sensibiliser pour éviter leur plantation et dissémination

Enjeux (suite)

Mieux gérer les déchets

- Instaurer une politique cohérente de gestion des déchets issus des aménagements
- Informer sur la dangerosité des déchets (professionnels et particuliers)
- Lutter contre les décharges sauvages

Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la gestion de la biodiversité

- Renforcer et améliorer les actions de gestion des milieux naturels
- Mise en place d'une gestion concertée

Enjeux (suite)

Amélioration et partage de la connaissance

- Favoriser les programmes de connaissance et la mise en place d'outils de suivi
- Sensibiliser et informer les acteurs et les usagers du territoire

Prendre en compte les effets du changement climatique

- Favoriser une gestion qualitative et le partage de l'eau entre les usagers et le milieu naturel
- Préserver les zones humides (stockage des eaux)
- Préserver les boisements de pentes
- Maîtriser l'urbanisation dans les zones inondables et les zones à fortes pentes